

PUBLISHED 1988

PUBLIÉE EN 1988

## AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 20365G CARTE

64 C  
13 g.h

MANITOBA

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

This map was compiled from data acquired in the course of an airborne magnetic/ electromagnetic survey flown in March 1988. The survey operations were conducted at a minimum terrain clearance of 120 m (flying height of aircraft). The average spacing between survey lines was approximately 3 km. Flight-path recovery was based on matching photomosaics and films shot with a vertically-mounted 35-mm camera. The contractor, Geoterex Ltd. of Ottawa, used a CASA C-212 Flying-wing aircraft (registration C-GILU) for the survey. The plane was equipped with a Sodick 3D fluxgate gradiometer, a beam cesium vapour magnetometer mounted in the tail boom of the survey aircraft.

After editing the survey data, intersections of traverses and control lines were established and the differences in their magnetic values computer analyzed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the magnetometer were interpolated on a 50 m grid and contoured. All the data processing and final plotting was done by Geoterex Ltd. No regional correction was made for the earth's magnetic field.

The base used for this map was obtained from a topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa (scale 1:50 000).

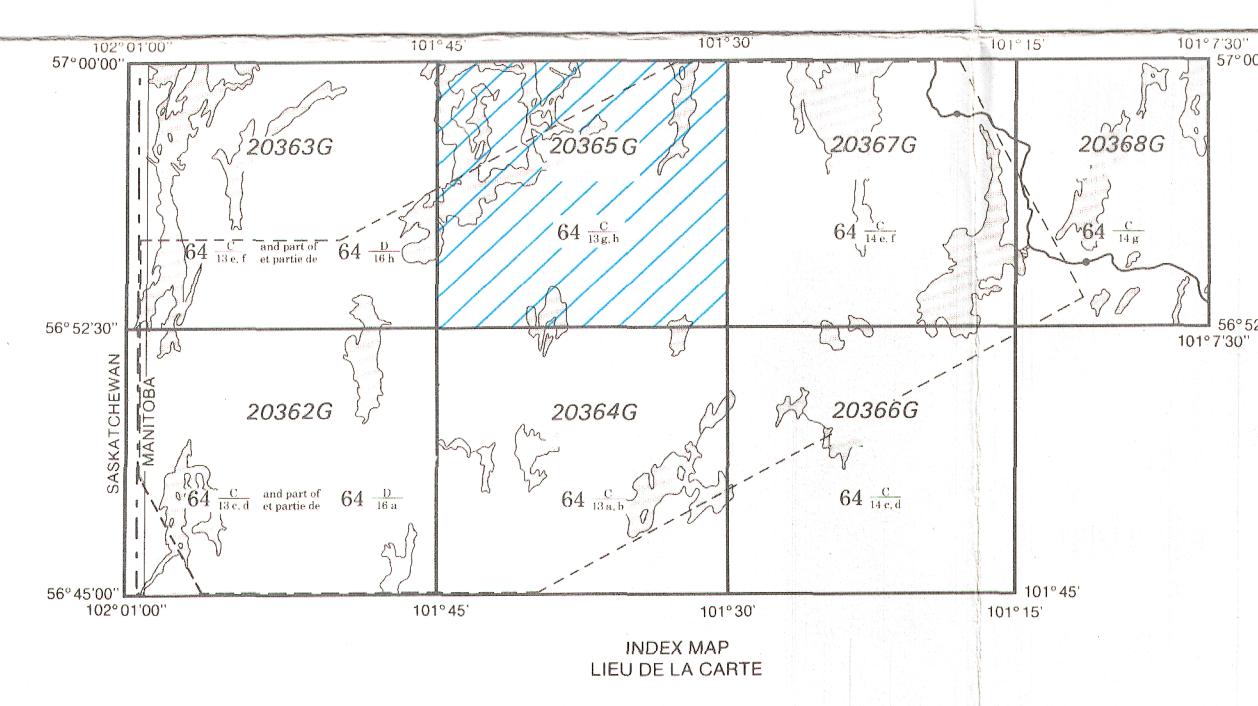
Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Les données utilisées pour la compilation de cette carte furent acquises lors d'un vol aérien magnétique et électromagnétique effectué en mars 1988. Les données furent compilées dans un plan de vol de 120 m au-dessus du sol (altitude de vol de l'avion). L'écartement moyen des lignes de vol fut de 200 m et celui des lignes de contrôle fut de 3 km. Le collage du plan de vol fut effectué en comparant les photographies et les films pris avec une caméra 35 mm à axe vertical avec une caméra de 35 mm à axe vertical. La plateforme utilisée pour le levé fut un avion à aile fixe de type CASA C-212 (matricule C-GILU) appartenant à Geoterex Ltd. de Ottawa. L'appareil fut équipé d'un gradiomètre à courant de cézium, un仪celulaire à faisceau divisé, fabriqué par Sodick et installé dans une bôme à la queue de l'avion.

Après avoir édité les données de survol, les coordonnées des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle ont été établies; les différences de leurs valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de niveau. Puis les valeurs totales corrigées ont été interpolées sur une grille de 50 m de côté et les courbes magnétiques ont ensuite été tracées. Le traitement des données et le tracé final des courbes ont été effectués par Geoterex Ltd. Aucune correction régionale n'a été effectuée relativement au champ magnétique terrestre.

La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique 1:50 000 publiée par le Département des Ressources énergétiques et minérales, Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada, au coût simple de recouvrement et de reproduction.



ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)  
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)  
1 nT (nanotesla) = 1 gamma

100 nT  
25 nT  
5 nT  
Maximum depression  
Dépression maximale

Flight lines  
Lignes de vol

Flight level  
Altitude du vol

Elevation contours in feet  
Courbes de niveau en pieds

Contribution to Canada-Manitoba Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur l'Exploitation minière 1984-1989 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional 1984-1989. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

MAP 20365G CARTE

64 C  
13 g.h  
MANITOBA